






4. Aperçu de la bonne pratique apicole

		Recommandations	Aide-mémoire SSA
Emplacement et installation	  <p style="font-size: small; text-align: right;">Photos: apiservice</p>	<p>Pour des colonies d'abeilles en bonne santé, il est important de choisir des emplacements favorables et une installation adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Microclimat approprié : à l'abri du vent, plutôt sec, douceur, ombre en milieu de journée en été - Un bon accès facilite le transport du matériel au rucher - Distance par rapport aux voisins, aux sentiers pédestres et au rucher le plus proche - Prise en compte des spécifications d'emplacement des cantons et des communes - 10 - 15 colonies au max. par emplacement - Ruches divisibles : disposition espacée avec orientation variable des trous de vol (sud à sud-est) - Présence naturelle d'eau ou abreuvoir pour abeilles - Offre riche, diversifiée et suffisante en nectar et pollen à proximité 	<p>4.9. Choix de l'emplacement</p> <p>4.9.1. Transhumer des colonies d'abeilles</p> <p>3.2. Périodes de disette</p>
Matériel et hygiène	 <p style="font-size: small; text-align: right;">Photo: apiservice</p>	<p>L'utilisation de matériel et d'outils apicoles propres et régulièrement nettoyés permet de prévenir la transmission des maladies des abeilles. Il convient de tenir compte des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éviter d'acheter/de reprendre du matériel d'occasion (sauf après un nettoyage <u>et une</u> désinfection appropriés). - Le matériel personnel peut simplement être gratté et nettoyé. Tout ce qui résiste à la chaleur peut être passé à la flamme et ce qui ne résiste pas à la chaleur peut être désinfecté chimiquement. - Installer les colonies dans des ruches nettoyées et passées à la flamme ou désinfectées. - Choisir les produits de désinfection et de nettoyage parmi ceux de la Liste des préparations apicoles recommandées 	<p>4.1. Hygiène</p>

		Recommandations	Aide-mémoire SSA
Renouvellement des cadres		<p>Les agents pathogènes et les résidus peuvent s'accumuler dans les cadres. Il est donc recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'éviter de déplacer du couvain entre les colonies - de renouveler chaque année au moins <u>un tiers</u> des cadres dans le corps de ruche - Après leur prélèvement, faire fondre les vieux cadres de corps dans un délai d'une semaine ou les conserver au frais (à une température inférieure à 12 °C). - Conserver les cadres de hausses n'ayant pas contenu de couvain, sans pollen et complètement vides, dans un endroit aéré et à l'abri des abeilles. 	<p>4.1. Hygiène</p> <p>4.4. Renouvellement de cadres</p> <p>4.4.1. Fondre les cadres</p> <p>4.4.2. Stockage des cadres</p>
Approvisionnement en nourriture		<p>Pour que les colonies d'abeilles soient en bonne santé, il faut leur fournir une alimentation variée et suffisante, adaptée aux besoins du moment. Les éléments suivants sont essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emplacement offrant des sources de nectar et de pollen variées et constantes - Approvisionnement constant en nourriture des jeunes colonies - Réserves de nourriture d'au moins 5 kg/colonie tout au long de l'année - Si nécessaire, nourrissage d'urgence avec du miel de la production personnelle, du candi ou, en cas de disette prolongée, avec de la nourriture liquide - Nourrissage liquide à la fin de l'été pour atteindre au moins 20 kg de nourriture hivernale stockée par colonie <p>Les nourrissages en cours de saison doivent être documentés. Afin d'éviter toute falsification du miel, les nourrissages (candi ou nourriture liquide) doivent être arrêtés à temps avant le début de la miellée.</p>	<p>4.9. Choix de l'emplacement</p> <p>4.2. Nourrissage</p> <p>3.2. Périodes de disette</p>
Observation au trou de vol		<p>L'observation au trou de vol fournit des indications sur l'état de santé d'une colonie. En cas de situation inhabituelle, ouvrir les colonies et les inspecter.</p> <p>Observations le matin, avant le vol des abeilles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Larves, nymphes ou momies évacuées → Suspicion de disette, maladie du couvain ou dommages causés par l'acide formique - Planche de vol souillée d'excréments → Maladie diarrhéique <p>Observations lors du vol des abeilles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande agitation au trou de vol, planche de vol collante → Suspicion de pillage - Grande rentrée de pollen → La colonie a probablement une reine et élève du couvain 	<p>4.8.1. Observation au trou de vol</p> <p>4.7.3. Reconnaître des colonies saines</p> <p>2. Maladies et ravageurs</p> <p>2.1. Loque américaine</p> <p>2.2. Loque européenne</p> <p>2.4. Couvain calcifié</p> <p>2.5. Maladies diarrhéiques</p> <p>4.8.3. Pillage</p>

		Recommandations	Aide-mémoire SSA
Contrôle du couvain		<p>Un contrôle régulier du couvain permet de détecter les maladies à un stade précoce.</p> <p>Caractéristiques d'un couvain sain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nid à couvain compact (peu de cellules vides) - opercules des cellules de couvain entiers, légèrement bombé vers l'extérieur - larves nageant dans la gelée nourricière et reflétant des couleurs nacrées - anneaux des segments bien visibles sur les larves couchées sur le côté <p>Symptômes probables d'une maladie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nid à couvain lacunaire - opercules des cellules de couvain affaissés et troués - larves sans nourriture, de couleur trouble et/ou décolorés - les larves ont une position inhabituelle dans la cellule - les anneaux des segments ne sont pas reconnaissables - les larves se délitent et se décomposent - odeurs atypiques ou nauséabondes - masse noire, écailles ou momies dans une ou plusieurs cellules 	<p>4.7.3. Reconnaître des colonies saines</p> <p>2. Maladies et ravageurs 2.1. Loque américaine 2.2. Loque européenne 2.4. Couvain calcifié 2.8. Varroase 2.11. Couvain sacciforme</p>
Contrôle des déchets		<p>Les déchets fournissent des indications sur l'état de santé d'une colonie. En cas de situation inhabituelle, ouvrir les colonies et les inspecter.</p> <p>Observations les plus importantes sur le plateau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quantité et position des déchets → Force de la colonie et ruelles de cadre occupées - Flaques d'eau sur le fond (au printemps) → La colonie est en train d'élever du couvain - Ailes, pattes, antennes d'abeilles adultes ou opercules → Suspicion de pillage - Petites peaux de larves ou morceaux de nymphes → Cannibalisme (p. ex. en raison de la diminution de la surface du couvain ou disette) - Varroas (chute naturelle du varroa) → Estimer l'infestation varroa de la colonie 	<p>4.8.2. Contrôle des déchets</p> <p>1.5.1. Chute naturelle du varroa</p>
Contrôle varroa		<p>Pour la santé des colonies, il est important de garder l'infestation varroa sous contrôle. Pour ce faire, le concept du SSA repose sur trois piliers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. évaluer la chute naturelle du varroa 2. endiguer la prolifération du varroa 3. traiter 	<p>1.1. Concept de lutte contre le varroa</p> <p>Aide-mémoire varroa 1.2. - 1.7.2.</p>

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Formation de jeunes colonies & fièvre d'essaimage</p>	 	<p>Avec une reproduction active des colonies, l'infestation varroa est freinée et les cires sont renouvelées. Il est ainsi possible d'évaluer et de sélectionner les colonies. Mesures recommandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former chaque année 50 % de jeunes colonies par rapport au nombre de colonies de production - Assurer un suivi régulier et un bon nourrissage des jeunes colonies - Si nécessaire, traiter à l'acide oxalique en absence de couvain - Regrouper les petites colonies saines avec d'autres plus fortes - Souffrir les colonies faibles <p>Une gestion contrôlée de la fièvre d'essaimage empêche l'essaimage imprévu des colonies. Ce comportement naturel doit être reconnu, valorisé et contrôlé. Mesures recommandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agrandir le nid à couvain et poser les hausses à temps - Contrôler l'essaimage et, si nécessaire, retirer les cellules royales - Prélèvement d'un essaim artificiel avec reine avant le départ de l'essaim et autres méthodes de formation de jeunes colonies 	<p>1.4. Méthodes de formation de jeunes colonies</p> <p>1.4.2. Essaim artificiel</p> <p>1.4.3. Essaim artificiel avec reine</p> <p>1.4.4. Jeune colonie avec couvain</p> <p>1.4.4.1. Nucléus avec couvain regroupé</p> <p>1.4.5. Nucléus de mi-journée</p> <p>1.4.6. Essaims naturels</p> <p>1.4.7. Division d'une colonie en fièvre d'essaimage</p> <p>4.7. Evaluation et sélection de colonies</p> <p>4.7.1. Réunir des colonies</p> <p>4.7.5. Gestion de la fièvre d'essaimage</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Dispositions légales</p>		<p>En tant que producteur de denrées alimentaires, l'apiculteur/trice est tenu(e) de proposer des produits de la ruche obtenus conformément aux bonnes pratiques apicoles (voir directives techniques manuel de contrôle PPr [annexe 2]; Tableau Obligation d'annonce, de documentation et d'autorisation en apiculture)</p> <p>Le respect des dispositions légales doit être documenté. Formulaires relatifs à l'obligation d'enregistrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre des effectifs - Journal des traitements et inventaire des médicaments vétérinaires - Feuille d'enregistrement contrôle personnel <p>Respecter les directives relatives à la qualité du miel sur abeilles.ch.</p> <p>Utiliser uniquement des préparations apicoles autorisées, recommandées par le SSA et le CRA (préparations apicoles recommandées).</p>	<p>4.1. Hygiène</p> <p>4.2. Nourrissage</p> <p>4.4.2. Stockage des cadres</p> <p>4.10. Calmer les abeilles</p>